



## Déclaration liminaire CTA du 17 janvier 2022 pour l'UNSA Éducation

Mme la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Au lendemain d'une grève historique, qui n'était pas une grève contre le virus, nous nous retrouvons pour ce CTA moyens. Les moyens ne doivent pas être que des moyens temporaires mais bien pérennes. Non, le manque de remplaçants n'est pas que la faute de la pandémie, il revient tous les ans et la moindre épidémie met à jour cette pénurie.

**Dans le 1<sup>er</sup> degré**, avec une évolution de +81 moyens d'enseignement et un P/E académique en hausse de 0.07, nous pourrions nous dire satisfaits. A l'UNSA Education nous observons ces chiffres autrement. A l'exception de Nice, Bordeaux est l'académie métropolitaine qui subit la moins forte baisse de prévisionnel d'effectif, - 0.70 %. Son P/E évolue de 1.29% soit la plus faible hausse de toutes les académies ... Sur 25 académies, Bordeaux n'arrive qu'en 22<sup>ième</sup> position. L'académie de Lyon, qui avait un P/E équivalent en 2021, et qui perd plus d'effectifs a une dotation supérieure à Bordeaux. (+200 en 2021, +90 en 2022).

La réponse qui nous a été faite en GT est que les effectifs ne sont pas les seuls critères. Les IPS et les résultats aux évaluations entrent aussi en compte. Alors, dans ce cas-là pourquoi la dotation académique ne permet pas au Lot et Garonne d'atteindre la moyenne nationale ? Pour rappel, en collège l'IPS le plus élevé n'est que de 108 et le plus faible 79. 18 collèges sur 28 ont un IPS inférieur à 100.

Dans la réalité, la dotation en emplois ne permettra pas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement au-delà des dédoublements et limitation d'effectifs. Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre

aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école. Sur ce point, nous rappelons qu'à la rentrée 2022, le régime des décharges doit être à nouveau amélioré. Tous les moyens nécessaires doivent donc être consacrés aux augmentations des régimes de décharges actuels (pour les écoles de 6 et 7 classes et pour les écoles de 12 et 13 classes). C'est le sens des engagements pris par le ministère et l'UNSA-Éducation sera vigilante à ce que ce soit bien le cas.

Depuis plusieurs années nous dénonçons le choix de fragiliser les RASED en supprimant des postes alors qu'ils sont indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires, qui plus est dans cette période, où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. Il est également indispensable de renforcer le nombre des enseignants référents et de dégager les moyens humains nécessaires à la coordination des PIAL.

**La préparation de la rentrée du 2nd degré** se fait sur la base du retrait de 440 emplois sur tout le territoire.

Contrairement à l'an passé, le nombre d'HSA pour compenser les suppressions de postes est en diminution. C'est la conséquence d'une prise de conscience : les HSA ne sont plus absorbables par les personnels dans les établissements.

Cela ne peut cependant masquer le contexte de restriction budgétaire soit la suppression de 19 postes dans notre académie alors que 5 collèges ouvrent en Gironde à la prochaine rentrée.. D'ailleurs, les conséquences de l'accumulation d'HSA en lieu et place d'heures postes continuent à produire des effets délétères au sein des établissements. L'organisation des établissements reste complexe et les marges de manœuvre sont insuffisantes pour mettre en œuvre les choix pédagogiques tout comme pour permettre le fonctionnement serein des collectifs pédagogiques.

Agissant ainsi, est niée la réalité des défis éducatifs et pédagogiques, des défis accrus après plusieurs années de scolarité impactées par la pandémie de la Covid 19. Les carences du système en matière de formation ne trouvent pas de réponses satisfaisantes. Les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin ne sont pas au rendez-vous. Les tensions demeurent pour mettre en

œuvre pleinement les réformes qu'il s'agisse de la réforme du lycée ou de la transformation de la voie professionnelle.

Cette carte scolaire ignore la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par plusieurs années de suppressions de postes. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds.

Cette suppression importante est masquée par l'annonce de moyens d'enseignement supplémentaires du fait de la mise en place de la réforme du recrutement et de la formation initiale. En effet, à la rentrée 2022, exceptionnellement, dans les établissements cohabiteront des stagiaires titularisés passant d'un mi-temps à un temps plein (ancienne réforme) et des contractuels alternants MEEF ayant obtenu le concours 2022 exerçant dorénavant leur année de stage à temps plein.

Cette situation mettra en difficulté, en premier lieu les stagiaires à plein temps qui se retrouveront en situation sans une réelle expérience, les élèves qui devront composer avec, les services du rectorat qui devront aussi trouver des berceaux, les inspecteurs, les chefs d'établissement.

A l'Unsa Education nous savons bien que les services seront en difficultés pour définir dès mars les berceaux de qualité et dans ce cas les postes stagiaires seront une nouvelle fois des variables d'ajustement pour les établissements. Nous refusons qu'un chef d'établissement découvre en juin/juillet qu'on transforme un poste en poste de stagiaire. En outre la dotation de 70, pour l'Académie de Bordeaux, est conditionnée aux résultats de concours. En fonction, du nombre de stagiaires M2 Meef il y aura plus ou moins de stagiaires 18 H . Si celui-ci est insuffisant les edt seront à modifier, il y aura peut être même des contractuels nommés en lieu et place des stagiaires. Donc non ces moyens d'enseignement ne sont pas de vrais moyens.

Enfin, la désaffection des concours mais également, la difficulté croissante à recruter des contractuels sur les postes restés vacants accentuent les difficultés ; non seulement le second degré manque cruellement de moyens, mais les moyens existants ne sont pas couverts tant l'image du métier est dégradée et les rémunérations insuffisantes.

Lors d'un dernier CTA, Mme la rectrice vous évoquiez un teasing sur les Ulis. A l'Unsa Education nous attendons donc aujourd'hui de réelles avancées. Afin de permettre une inclusion réussie, les élèves sont-ils comptabilisés dans les classes et dans ce cas-là la dotation au niveau de l'ORS de l'enseignant permettra-t-elle à celui-ci de faire une vraie concertation auprès de ses collègues pour réussir cette inclusion ? Sans ces conditions, l'ouverture d'Ulis ne sera là que pour désengorger les Ulis existantes qui ont des effectifs bien au-delà de 10 élèves.

D'autres domaines appellent eux aussi une réaction. Ils ont, depuis trop longtemps, été ignorés : c'est notamment le cas de **la sous-administration de notre ministère**. La surcharge de travail pour les personnels a atteint les limites du supportable. Les ambitions du ministère en matière d'amélioration de la gestion des ressources humaines, pourtant affichées comme une priorité, sont d'emblée obérées par la réalité. Les moyens attribués de 10 emplois sur le programme 141 pour 5 nouveaux collèges, dans un contexte fortement dégradé depuis longtemps, annoncent une nouvelle fragilisation de l'administration du système éducatif préjudiciable tant aux personnels qu'aux élèves.

Pour la vision globale que promeut l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par **son sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé**. Un grand plan de recrutement pluri annuel est nécessaire pour pouvoir donner enfin au service social les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle aux lycées aux côtés des services infirmiers. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs, ignorés cette année encore avec 1 seule création d'emploi de poste infirmier pour notre académie. Par ailleurs, force est de constater que les professionnels de santé ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale. Un état critique a été atteint, ils ont pourtant montré combien ils étaient essentiels dans la période que nous vivons depuis deux ans.

Une lueur positive à souligner, celle de la création de 17 emplois de CPE.

Au final, il est urgent de donner à l'Ecole publique les moyens des ambitions affichées, sinon notre système éducatif ne résistera pas aux crises et à leurs conséquences, ni à la compétition avec les autres secteurs publics et privés en matière d'attractivité de nos métiers. L'UNSA Éducation dénonce l'absence de volonté politique d'investissement fort dans l'Ecole.

Nous connaissons tous l'argumentation du ministre sur la progression nominale du budget de l'Education. Pourtant, en euros constants, si l'on observe la dépense intérieure d'éducation, c'est le constat d'un recul de l'investissement qui est fait. La preuve en est la diminution du budget de l'Education nationale de plus d'un point du PIB par rapport à 1995.

Cette situation aura des conséquences durables.

Pour conclure, l'UNSA Éducation rappelle qu'elle s'oppose à l'article 41 de la Loi 3DS qui confère l'autorité fonctionnelle sur les adjointes et adjoints fonctionnaires aux collectivités territoriales. Lors du dernier CTA, nous avons déjà fait part de la colère légitime des personnels concernés et des équipes. La voie choisie pour améliorer le fonctionnement des établissements et les relations avec les collectivités n'est pas la bonne.

Je vous remercie de votre attention.

Pour les représentants de l'Unsa Education au CTA  
Evelyne FAUGEROLLE